

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2962 Société : 172526

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : Abdellah Jammal

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés : 621,00 .Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin

Date de consultation : 17 AOUT 2023

Nom et prénom du malade : Abdellah Jammal Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : *Affection* *Spine* *lombaire*

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 23/08/2023

Signature de l'adhérent(e) : *J. Jammal*

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17 AOUT 2023	C		20000	SLIM 17.08.2023 2236000522 Casier Coopératif

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <i>Pharmacie Municipale B1 Bis Hay Hassi TEL: 0529 91447</i>	17 Août 23	412.50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	$ \begin{array}{r l} 25533412 & 21433552 \\ 00000000 & 00000000 \\ \hline 00000000 & 00000000 \\ 35533411 & 11433553 \end{array} $			
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Nejmeddine SLIMANI
GYNECOLOGUE - ACCOUCHEUR
SPECIALISTE

Titulaire du C.E.S.
d'Obstétrique et de Gynécologie
de la Faculté de Médecine de Reims (France)

Stérilité - Echographie - Maladies des seins
Chirurgie Gynécologique

20, Rue Chenier - Place 16 Novembre
Tél : 0522 29 50 32 / 0522 22 36 00
CASABLANCA

الدكتور نجم الدين سليماني
اختصاصي في أمراض النساء والتوليد

خريج كلية الطب ببرامس (فرنسا)

الجراحة النسائية - العقم
الفحص بالأشعة فوق الصوتية
أمراض الثدي

زنقة شوني - ساحة 16 نونبر
0522 29 50 32 / 0522 22 36 00
الهاتف: الدار البيضاء

17 AOUT 2023
Casablanca, le :

ABDELKADIR ECHAPS

DOXYMYCINE® 30 comprimés dispersibles

PPU 110DH00
EXP 03/2025
LOT 2N017 3

Pharmacie HNL
1125512
B11
Lot Municipal
N 510 BIS Hay Hassan
Casa - Tel: 0522 914 44

6 118000 010517
maphar
Km 10, route côtière 111, Quartier Industriel
Zeratta, Ain Sabea Casablanca - Maroc
DUPHASTON 10MG CP PEL B20 PPV : 84DH90
1125512

6 118000 010517
maphar
Km 10, route côtière 111, Quartier Industriel
Zeratta, Ain Sabea Casablanca - Maroc
DUPHASTON 10MG CP PEL B20 PPV : 84DH90
1125512

6 118000 010517
maphar
Km 10, route côtière 111, Quartier Industriel
Zeratta, Ain Sabea Casablanca - Maroc
DUPHASTON 10MG CP PEL B20 PPV : 84DH90
1125512

6 118000 010517
maphar
Km 10, route côtière 111, Quartier Industriel
Zeratta, Ain Sabea Casablanca - Maroc
DUPHASTON 10MG CP PEL B20 PPV : 84DH90
1125512

PPV:

EXP:

Lot N°:

47,80